— Très malin, très malin ! Mais j'espère que tu n'oublieras pas ton vieil ami Daffer qui t'a donné l'occasion...

— Pardon ! pas donné, vendu. Avec ça que tu aurais lâché ton terrain si tu l'avais cru bon à quelque chose ! Ah ! c'est la première fois que je te vois sentimental, mon vieux, mais ça tombe mal, tu sais.

— Au moins, garde-moi...

— Je te garde une place dans mes souvenirs. Un point, c'est tout.

— Ingrat ! Rira bien qui rira le dernier !

Et le brasseur s'éloigna d'un pas mélodramatique, roulant des yeux furieux et des projets vindicatifs.

L'expert arriva le lendemain à Vessel. Tout était prêt. J'avais rempli moi-même le réservoir, altéré, après l'avoir scrupuleusement nettoyé. J'allai chercher mon homme à la gare et je lui montrai les préparatifs de mon installation, le futur atelier de bouchage, les salles où travailleraient les colleurs d'étiquettes et les intrépides rince-bouteilles, etc.

L'heure du départ approchait. Il insista pour remplir lui-même ses flacons. Par discrétion, je m'éloignai. De loin, je le vis remplir ses bouteilles, mirer, boucher, cacheter ; je m'approchai alors pour prendre un reçu, et je ne pus retenir un cri d'horreur à la vue des échantillons : au lieu de ma belle eau limpide, filtrée, adamantine, je ne vis plus qu'un horrible mélange à peine bon pour les chiens de Jézabel, jaunâtre, opaque, huileux, où s'agitaient d'inquiétants corpuscules. J'eus à peine la force de demander :

« Vous avez rempli vos bouteilles au réservoir ?

— Oui. A ma première vue, je pourrais vous dire que votre eau me semble moins pure que vous ne me l'avies dit, mais nous verrons les résultats de l'analyse.

— Attendez, il y a erreur... »

Mais l'expert O. Crédy-Rauberlot tenait à ne pas manquer son train. Il fila avec ses échantillons. Je tombai sur un banc comme un cadavre tombe.

Quand j'eus repris mes sens, des soupçons me déchiquetèrent ; j'interrogeai le garde de l'enclos.

« Personne n'est venu en mon absence ?

— Personne... ah ! si, l'ami de monsieur, M. le brasseur Daffer, qui est venu aussitôt après le départ de monsieur. Il avait sous le bras un gros paquet, même qu'il a dû l'oublier près du réservoir, car il est reparti sans...

— Double brute ! Triple idiot ! Quadruple crétin ! Il ne fallait pas le laisser seul un instant ! Eh bien, nous sommes propres ! »

J'ouvris le réservoir. Pour être propre, nous étions propres ! Mettant à profit l'imbécilité du gardien, Daffer avait immergé dans le filtre un tas de malpropretés anti-hygiéniques, du soufre pour dépuceronner les rosiers, de vieilles ferrailles, des souliers hors d'âge, un chat décédé, enfin tout ce qu'il avait pu trouver de plus dégoûtant.

Il allait être coqueu, le rapport de l'expert ! Canaille de Daffer ! Je lisais dans son jeu, à présent : je m'étais endetté jusqu'au cou, j'étais ruiné, alors il se présenterait, rachèterait à vil prix mon terrain, mon installation, mon idée géniale. La Fortune, un instant entrevue, monocyclait vers d'autres contemporains. Je pleurais dans mon réservoir-filtre.

Trois jours après, je reçus de mon expert la lettre la plus inattendue, la plus affolante, la plus grande, la plus petite, la plus mariage-de-Mademoiselle ! Tenez, lisez vous-même, moi je ne peux pas.

« Ce 25 juin 1898

» Expert O. Crédey-Rauberlot, Directeur du Laboratoire de Toxicologie sociale, Aspirant à l'Institut, Candidat à la Légion d'Honneur, Officier d'Académie.

» Cher monsieur,

» Pourquoi dépréciez-vous votre source en la déclarant pure ? Elle est mieux que pure, elle est magnifiquement chargée, ainsi que vous pouvez vous en rendre compte en lisant le Rapport ci-inclus. Vous tenez une fortune. Aucune eau de ma connaissance ne contient en telles quantités du soufre, du fer, du salpêtre, du phosphate de chaux. La source Willy doit être parfaite pour guérir les neufs dixièmes des maladies courantes, de l'avis de MM. les docteurs Faupy, Funus et Meysambières, à qui j'ai communiqué des échantillons et qui l'ont déclarée idoine à opérer une véritable révolution dans l'hydrothérapie.

» Inutile de vous dire que je me tiens à votre disposition pour installer le laboratoire que nécessite une source de cette importance.

» Veuillez agréer, etc... »

Après m'être, dans l'excès de ma joie, roulé à plusieurs reprises sur mes riches tapis d'Orient, je lus et relus le rapport, un chef-d'œuvre de conscience qui énumérait à un millième près les quantités de sel marin, d'arsenic, de machin et de chose contenues dans l'eau de la source Willy. Canaille de Daffer, béni soit-tu.

Je convoquai les trois médecins qui m'avaient indiqué l'expert : ils goûtèrent l'eau du bout des lèvres, lui trouvèrent un goût « très caractéristique » — je vous crois ! et dressèrent un procès-verbal déclarant que ce liquide était souverain contre la migraine, la dermatose, la coxalgie, la peste, la neurasthénie, l'amaurose, plus diverses autres maladies encore mal connues. En récompense, j'engageai ce trio de Princes de la Science comme médecins de l'établissement projeté à beaux deniers futurs.

J'employé le mois suivant à m'assurer le concours de la presse.

En plus de vingt gazettes médicales parurent des articles exaltant les eaux de Vessel (Source Willy) avec un lyrisme communicatif. « Une révolution médicale »... « Une découverte miraculeuse »... « Etude de la source Willy à différents points de vue »... Un journal risqua des critiques ; aussitôt, avec une formidable unanimité, tous mes défenseurs se réunirent pour l'écraser et le wilipendièrent. Il n'y a pas à dire, j'étais bien servi.

Tandis qu'on me construisait un Casino en cartonpierre, je confectionnai l'étiquette apposable sur mes bouteilles ; le texte reproduisait : 1. l'analyse Rauberlot ; 2. le procès-verbal des docteurs Tampy, Funus et Meysambières ; 3. un petit topo suggestif rédigé par moi-même et dont voici la péroraison : « Délicieuse au goût, cette eau est, prise à jeun, éminemment apéritive ; mélangée au vin pendant le repas, elle active la digestion. Elle rend également de grands services comme eau de toilette, entretient le fraîcheur du teint, la pureté de l'haleine et la souplesse de la peau. Elle fait prendre aux cheveux gris une belle couleur noire, elle teint les cheveux noirs en roux. On peut l'utiliser également pour le nettoyage de l'argenterie et, en guérir, de tous les ustensiles de cuivre. Vaporisée, elle purifie l'air ; additionnée de cirage, elle donne aux chaussures un éclat sans égal. » Puis, au centre de l'étiquette, je plaçai, non pas la photographie de l'établissement, à peine construit, mais celle du château de Chambord, pour encourager les baigneurs.

Enfin, lorsque mon eau était pure, je comptais la vendre vingt centimes la bouteille ; mais sale, je ne pouvais pas la laisser à moins de quinze sous.

En un trimestre, on me construisit, outre le Casino, un hôtel monstre, des piscines, une installation complète d'hydrothérapie avec d'innombrables appareils à douche-que-veux-tu. Pour peupler tout cela j'écrivis à l'Agence générale des personnels, qui m'expédia par retour du courrier : un général de brigade en retraite (rosette, impériale blanche, récits de campagne) un prince incognito, deux comiques en renom, une danseuse à peine défraîchie, trois ténors dont un sachant solfier, un homme de lettres (spécialité de nouvelles à la main, potins boulevardiers, jardinage des confrères illustres), un assortiment de grands noms ayant éprouvé des revers de fortune, vingt jeunes gens oisifs (lawn-tennis, cotillon, poker), plusieurs vieilles dames encore très bien aux lumières, flanquées de leurs jeunes nièces, bref, la figuration complète d'une station balnéaire dans le mouvement. Nouvelle tournée de notes dans les journaux, à la suite desquelles affluèrent les vrais baigneurs, ceux qui ne se baignent jamais. La saison ne tarda pas à « battre son plein ». Les petits chevaux tournèrent en rond, tournèrent mille tours comme s'ils avaient lu Verlaine ; la cagnotte du baccarat devint pléthorique.

Il me fallait aussi de la couleur locale ; j'en eus.

Les indigènes furent vêtus à mes frais pittoresquement (les femmes : jupe courte, bas cuines, fichu écarlate, corsage bernois en soie, gorge-de-pigeon, chapeau de paille cabriolet ; les hommes : veston court en velours noir, culottes, bas blancs à côtes, souliers à boucles, cape rouge, béret Rubens. Je gagnai ainsi les artistes et les carrières libérales.

Enfin, je fis installer un ancien camp de César comportant des débris d'armures, des antiquités avariées, un lot d'ossements, plusieurs pans de murs. Du coup j'attirai la clientèle anglaise.

Ça marche ! ça marche ! Cette année nous avons dix fois plus de monde que l'an dernier : l'établissement de bains regorge de malades ; le débit des bouteilles s'est élevé de trois millions à cinq ; la partie, au Casino, ne languit pas ; les terrains décuplent de valeur, les paysans me bénissent ; aux prochaines élections j'entrerai à la Chambre sans même avoir de concurrent. Voilà où l'on arrive avec de la conduite et du travail ! Quant à Daffer, miné par une maladie de foie, il a quitté le pays.

Jeunes gens qui cherchez votre voie, ne vous égarez pas dans les vaines ambitions de l'artiste, vendez de l'eau à vos contemporains et, si possible, de l'eau sale.

WILLY.

SÉNAT

Séance du samedi 2 Juin 1900

Avant la séance

Comme hier, l'affluence est très grande dans les tribunes publiques. Dans la salle, plusieurs députés, parmi lequels M. Ribot, se rangent dans les couloirs latéraux de l'hémicycle.

Le général Mercier entre l'un des premiers. On remarque, à leur passage dans les travées, MM. Trarieux, le général Lambert, Delpech, de Freycinet, Gourju, Destieux-Junca, de Lamarzelle, etc., etc. MM. Waldeck-Rousseau et Monis sont au banc du gouvernement.

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 2 heures 10, par M. Fallières, président.

L'AMNISTIE

Le Sénat reprend la discussion du projet de loi relatif à l'extinction de certaines actions pénales.

La parole est donnée à M. Trarieux, pour continuer son discours.

Suite du discours de M. Trarieux

M. Trarieux, poursuivant son discours d'hier, affirme que le projet du Gouvernement ne peut amener la fin de l'agitation, car cette agitation, prétend-il, a des causes indépendantes de l'affaire Dreyfus ; et le sénateur de la Gironde de prétendre, après les organes dreyfusards, que les adversaires du dreyfusisme ont fait une véritable campagne, sous prétexte de défendre l'honneur de l'armée. Il a des paroles émues pour son ami Scheurer-Kestner. Tous ceux, dit-il, qui se joignent à Scheurer-Kestner, tous ceux qui veulent le respect de la justice, qui ne veulent pas mettre un citoyen au ban de la justice, sont attaqués, et, avec eux, tous les libres-penseurs, les francs-maçons, les protestants, tous ceux enfin qui ne se rattachent pas au giron de l'Eglise romaine. (Applaudissements prolongés à l'extrême-gauche.)

M. le général Lambert se lève. — Vous ne parlez pas de ceux qui ont insulté l'armée. (Bravos répétés à droite ; vociférations à gauche.)

Le Président, se tournant vers la droite : Messieurs, je vous invite à garder le silence, l'orateur n'a pas insulté l'armée. (Exclamations à droite).

M. de Blois. — Je répète qu'on a insulté l'armée et fait une campagne anti-patriotique.

M. Trarieux. — On a pu croire, un instant, qu'on allait reprendre les croisades contre les Albigeois et contre les Camisards, et, à la tête de cette nouvelle croisade, figure le journal « Lacroix », dirigé par les Assomptionnistes.

Une voix à droite : « N'êtes-vous pas protestant, M. Trarieux ? (Rires à droite. Exclamations à gauche).

M. Trarieux, solennel. — Pourquoi m'apostrophez-vous ! Pourquoi me traites-vous de protestant, quand vous savez que je ne le suis pas ?. (Applaudissements à gauche.)

M. le général Lambert, vivement. — Comment, on n'a pas insulté l'armée ?

Cris à gauche. — On a dit leur fait aux faussaires. (réclamations à droite.)

M. Trarieux. — Est-ce insulter l'armée que de dénoncer les collisions qui se sont produites autour d'un homme qui fut, pendant plusieurs mois, l'objet de manifestations triomphales ? (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs ; nouvelles réclamations à droite.)

M. le Cour Grandmaison. — Vous vous inscrivez en faux contre un arrêt du conseil de guerre. (Hurlements à gauche.)

M. le comte de Blois. — Vous insultez l'armée.

L'extrême-gauche pousse de nouveaux hurlements ; au milieu d'elle, se démène, très agité M. Destieux-Junca.

Le général Lambert, debout, l'apostrophe avec vigueur : Le traître a été deux fois condamné, dit le général.

M. le Président. — M. Destieux-Junca, je vous invite à ne pas soulever de désordres. (Très bien sur divers bancs.)

M. Destieux-Junca. — On ne vous reproche pas, Messieurs de la droite, d'être catholiques.

M. le comte de Maillé. — Les catholiques sont mis hors de loi ; votre régime est un régime de despotisme.

M. Trarieux. — M. de Maillé, vous m'avez prêté hier, dans les couloirs, des propos inexacts. (Rires à droite.)

M. de Maillé. — C'est vous, au contraire, qui m'avez attribué des paroles inexactes.

Le Président. — Ne parlons pas ici de conversations de couloirs.

M. Trarieux reprend son couplet que les adversaires du régime ont fait de l'affaire Dreyfus une machine de guerre contre la République. Il objurgue les républicains « qui, dit-il, en face du danger, ont des yeux pour ne pas voir et des oreilles pour ne pas entendre ».

M Sébline. — Nous voulons l'apaisement et votre discours tend à l'empêcher. (Vifs applaudissements au centre et à droite.)

M. Destieux-Junca. — C'est à vous que cela profite.

M. Sébline (avec force). — A moi ? L'affaire Dreyfus profite aux partis extrêmes, aux violents. Vous savez bien de quel côté sont les partisans de la révolution sociale.

M. Destieux-Junca, qui ne cesse d'interrompre, est de nouveau invité à garder le silence.

M. Trarieux revient sur sa thèse que ce sont les antidreyfusistes qui perpétuent l'agitation dans un but politique.

On l'a vu, dit-il, aux élections municipales. On ne crie plus aujourd'hui : « Vive l'armée ! A bas les juifs ! » On crie : « Vive l'armée ! A bas le ministère ! A bas le président de la République ! »

M. de Chamaillard. — Ce sont vos amis qui perpétuent l'agitation. Ils ont déclaré que, jamais, ils ne s'inclineraient devant la condamnation de Dreyfus. (Très bien, très bien à droite.)

M. Trarieux. — Le vote du projet ne désarmera pas nos ennemis ; la lutte va continuer et s'aggraver entre les défenseurs et les adversaires irréconciliables de la révolution. Voilà ce qu'il faut faire comprendre au pays, et, bientôt il sera avec vous. Il voudra la République faite sur des principes de liberté, d'égalité et de justice.

M. Briens. — Est-ce que la justice n'a pas prononcé à Rennes ?

M. Trarieux. — Voilà pourquoi je ne voterai pas l'amnistie qui n'aura aucun effet. Je voudrais que le gouvernement employât tout son courage à faire triompher les vrais principes de la République ; je voudrais qu'il rappelât, à ceux qui nous attaquent, qu'il existe des lois ; je voudrais qu'on ne laissât pas un journal, comme la « Croix », chercher à ramener la France à plusieurs siècles en arrière. (Protestations à droite.) Voilà comment on rétablira le calme et la sécurité. (Applaudissements à gauche.)

Discours du général Lambert

Le général Lambert monte à la tribune. (Mouvement d'attention prolongé.)

Le général s'excuse d'abord de son manque d'expérience de la tribune.

Je m'étonne, dit-il, de voir un jurisconsulte comme M. Trarieux méconnaître ainsi le droit et la justice. Dreyfus a été condamné : Vous n'avez pas le droit de le qualifier d'innocent. (Vifs applaudissements à droite et au centre. — Violentes protestations à gauche.)

Vous devez vous incliner devant l'arrêt qui le frappe, sinon, vous donnez l'exemple du mépris des lois et vous ne méritez pas le titre de législateurs.

Pour nous, Dreyfus est condamné : c'est la vérité légale, et nous ne pouvons comprendre qu'on la mette en doute dans les assemblées du pays. (Nouveaux applaudissements. Bruit.)

M. Trarieux nous a reproché d'avoir insulté le président de la République. Sa personne est au-dessus de ces querelles. Quant à la République, nous devons tous la respecter. Pour moi, je proteste de mon respect pour elle. (Applaudissements.)

On nous a traité aussi de cléricaux. Mais il y a des cléricaux de toutes les couleurs ; je ne veux pas plus des cléricaux jaunes que des cléricaux noirs. (Applaudissements.)

M. Maxime Lecomte. — Qu'est-ce que ça veut dire ?

Le général Lambert. — Vous me comprenez bien. (Protestations à gauche.) Je ne veux pas qu'on marche à la domination du pouvoir civil par la secte jaune. (Applaudissements à droite.) Notre République, à nous, n'est d'aucune secte : elle veut la liberté pour tous, cette liberté, que l'on ne paraît guère admettre à gauche. Je veux que chacun puisse faire élever ses enfants comme il l'entend.

M. Destieux-Junca. — C'est le goupillon qui perce sous le sabre.

Le général Lambert. — On a attaqué, flétri l'armée dans la personne de ses chefs.

M. Lourties. — Personne n'attaque l'armée.

M. Destieux-Junca. — C'est la République qui a fait l'armée.

M. Aucoin. — Nous l'aimons autant que vous. (Protestations à droite.)

Le président. — Personne n'attaque l'armée ici : je ne le permettrais pas, je ne laisserais à personne, si on l'attaquait, le soin de la défendre. (Applaudissements prolongés à gauche.)

Le général Lambert. — Si on ne l'attaque pas ici, on l'attaque au dehors.

INCIDENT

Je ne citerai qu'un fait pour finir.

Le général Lambert. — L'an dernier, pendant le procès de Rennes, j'étais à Ems, où m'avait envoyé mon médecin. Là, j'ai vu afficher à la grande joie des Allemands une dépêche de Rennes, signée Joseph, qui disait : « Les généraux Mercier, Boisdeffre, Gonse, Roget, écrabouillés avec tout l'état-major. » (Ricanements à l'extrême-gauche. — Protestations indignées à droite.)

M. Destieux-Junca. — Il a été écrabouillé hier, le général Mercier. (Rumeurs indignées sur les mêmes bancs.)

Le général Mercier, souriant, fait signe qu'il ne s'en porte pas plus mal. (Agitation.)

Le général Lambert. — J'ai demandé quel était ce Joseph : on m'a répondu par un nom bien connu. (Exclamations diverses.)

Le président interrompt l'orateur et donne lecture d'une lettre de M. Joseph Reinach où celui-ci dit que, prévenu que cet incident serait soulevé à la tribune, il proteste absolument et donne un démenti formel à ce récit.

Le général Lambert. — Tout ce que je puis dire c'est que j'ai lu la dépêche, et qu'elle était signée : « Joseph ». On m'a affirmé alors que c'était « M. Joseph Reinach ».

L'extrême-gauche apostrophe avec rage l'orateur que la droite applaudit.

Le général Lambert termine en protestant de ses sentiments républicains, il invoque à cet égard le témoignage du président du conseil lui-même.

En regagnant sa place, il est félicité par ses amis. (Agitation prolongée.)

Discours de M. Waldeck-Rousseau

M. Waldeck-Rousseau, président du conseil (profond silence). — C'est d'un débat politique que le Sénat est saisi. Le gouvernement doit lui expliquer sa pensée. Au mois de septembre, un jugement a été librement rendu ; je dis librement, et M. Riou a été mal inspiré en venant le contester au moyen de documents qui, a-t-il dit, ont traîné un peu partout. Le Sénat n'est pas habitué à des documents de ce genre. (Mouvements divers). Je dis librement, car les juges de ce conseil de guerre n'ont pas été soumis à la pression insidieuse exercée par l'autorité.

Je ne veux pas, messieurs, dans ce débat qui ne concerne que l'avenir, parler du passé. Il m'est impossible, pourtant, de ne pas dire un mot, en passant, d'une prétention que vous avez entendu formuler hier.

Non, il n'est pas vrai qu'il soit permis, en quelque circonstance que ce soit, d'enlever à un citoyen le droit d'être jugé en toute connaissance de cause, de frapper un accusé, même un coupable certain en dehors des formes légales, sournoisement, en cachette et par derrière. (Tonnerre d'applaudissements à gauche.)

Les dreyfusards exultent et se tournent vers le général Mercier ; l'un d'eux, insolent, lui crie : « Avez-vous compris ? »

Le général, toujours calme, dédaigneux, ne bronche pas.

M. Waldeck-Rousseau. — Fallait-il laisser poursuivre ces actions dans l'agitation ? Nous ne l'avons pas pensé et nous avons cru répondre au vœu du pays en jetant un voile sur des défaillances au lieu de les punir.

Je demande au Sénat de s'inspirer des exigences et des nécessités de la situation. Les orateurs républicains ont protesté de leur confiance dans le gouvernement : je demande de lui en accorder un peu davantage.

M. Maxime Lecomte propose d'étendre l'amnistie mais il ne va pas jusqu'au bout de son système, puisqu'il refuse à l'un des intéressés l'effet complet de l'amnistie. Il va donc, à la fois, contre le sentiment de ceux qui ont trouvé que la grâce venait de trop d'indulgence, et de ceux qui pensent que l'amnistie montrerait trop de sévérité. Si le Sénat voulait adopter cette solution, le gouvernement ne la rejetterait pas. (Mouvements).

Mais il doute que ce soit la solution la plus juste ; d'autres envisagent le problème sous un autre aspect ; ils disent « ceux-ci sont innocents ; il faut qu'ils soient proclamés tels. Ceux-là sont coupables ; il faut qu'ils soient châtiés ». Mais ceux qui tiennent ce langage, parlent comme s'il ne s'agissait pas en ce moment d'une amnistie.

Une amnistie suppose précisément qu'on néglige, qu'on mette de côté ce qui est innocence et culpabilité pour ne voir que l'intérêt public.

On nous a dit, d'autre part, que la loi ne produisait pas l'apaisement : tel de nos contradicteurs n'en veulent pas ; tel autre demande, veut le maintiens du « statu quo ». Sans doute, messieurs, l'apaisement ne sera pas immédiat et complet, mais vous aurez enlevé, si vous votez la loi, son principal aliment à l'esprit d'agitation. L'apaisement se faisait déjà, il n'est pas niable que les passions, dans ces derniers mois, s'étaient grandement assoupis.

Il a fallu les incidents de ces derniers jours, la nouvelle campagne dont vous venez d'être témoins, pour réveiller des sentiments éteints, ou en sommeil. (Applaudissements à gauche).

Je crois donc à un apaisement réel, si la mesure que nous demandons est adoptée ; au contraire, si elle ne l'est pas, je crois pouvoir prédire que l'émotion publique persistera.

La question de confiance

M. Waldeck-Rousseau. — C'est pourquoi, je déclare, et c'est ma première conclusion, que si, soit par voie d'amendement, soit par opposition, on reste dans le « statu quo », le gouvernement n'en prendrait pas la responsabilité, et je me demande qui oserait la prendre à sa place. (Applaudissements à gauche).

M. Trarieux, dit : Vous allez dessaisir des juges naturels ; vous allez créer des juges d'exception ; c'est une erreur ; nous n'avons fait qu'appliquer l'article 46 de la loi de 1890. Il s'agit de savoir si nous laisserons une arme mortelle aux ennemis de la République.

J'honore certains scrupules de la part de ceux qui, pour défendre leur cause jusqu'aux derniers sacrifices, sont disposés à se montrer sévères pour ceux qui ont été impitoyables. (Mouvements divers).

Il est temps d'apercevoir l'ennemi que nous avions oublié, et qui, lui, ne nous avait pas oublié. (Applaudissements à gauche). Il n'est que temps de prendre les mesures de défense qu'exige le salut commun.

Je dis sans hésiter : Il n'est que temps aussi que tous ceux de notre parti qui se sont, dans les derniers temps, séparés de nous, comprennent que nous ne sauverons la liberté que par l'union de tous les républicains. (Nouveaux applaudissements).

A force de mensonges, et de sophismes, avec un art abominable, on a tellement empoisonné, dans ces dernières années, l'atmosphère que nous respirons !...

Une voix à droite. — Vive Panama !

M. Waldeck-Rousseau. — Que les notions les plus simples ont fini par s'obscurcir dans les âmes ; dans la nuit des consciences, d'étranges confusions se sont faites ; eh ! bien, il est temps de se ressaisir, de se reconnaître et de se rapprocher pour faire front contre l'ennemi. (Nouveaux applaudissements à gauche.)

Je terminerai par un mot à l'adresse de ceux qui repoussent l'amnistie parce qu'ils trouvent cette solution trop clémente à l'égard de quelques-uns ; aux yeux de ceux-là, la justice exige que toutes les fautes soit dévoilées, tous les crimes punis, je les prie de songer que la justice des prétoires n'est pas toute la justice ; à côté et au-dessus d'elle, il en est une autre ; c'est celle de l'opinion et de la conscience universelle. (Applaudissements à gauche ; protestations à droite.)

Cette justice-là ne s'accompagne point de tâtonnements, mais elle n'en est pas moins rigoureuse, car elle traverse les ages et entre dans l'histoire. (Longs applaudissements à gauche et sur des bancs au centre.)

Plusieurs voix à gauche. — L'affichage !

Le Président. — C'est une proposition ; je la soumettrai plus tard au Sénat.

Discours de M. de Marcère

M. de Marcère. — M. le Président du conseil a fait appel au jugement de l'opinion publique. Nous acceptons ce jugement bien volontiers ; j'estime, avec lui, que l'apaisement est nécessaire, et qu'une amnistie peut seule l'apaiser ? Mais le projet actuel est-il une amnistie ? Non, le rapporteur nous a dit que les actions judiciaires ne seraient que transformées, et, d'autre part, nous avons entendu plusieurs orateurs déclarer ici qu'ils ne voulaient pas d'apaisement et de pacification. (Très bien à droite).

En réalité, on demande, au Sénat, de violer le droit public, on supprime, au préjudice de certains citoyens, le droit d'obtenir réparation du tort qu'ils ont subi depuis plusieurs mois d'ailleurs, le cours de la justice est suspendu ; or, la loi punit les déni de justice. (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

Telle est la situation qu'on veut perpétuer. L'orateur déclare qu'il votera le contre-projet Fruchier. (Applaudissements.)

Suspension de la séance

La séance est suspendue à 4 heures 5. L'agitation est très vive.

Pendant la suspension, les couloirs se remplissent rapidement d'une foule bruyante. Le général Mercier passe calme et digne ; il s'arrête près du capitaine de service ; il cause quelques instants avec lui ; plusieurs sénateurs du centre viennent lui serrer la main.

Dans un groupe, le général Lambert fait de nouveau, le récit de la dépêche d'Ems. La protestation de M. Reinach n'a convaincu personne, que ceux qui voulaient l'être. Si M. Reinach n'était pas à Rennes, dit-on, rien ne l'empêchait d'y avoir envoyé quelqu'un chargé de télégraphier la bonne nouvelle aux commanditaires de l'affaire.

Les ministériels ne savent quelles expressions trouver pour louer le discours du Président du conseil. Les esprits indépendants ne font point difficulté de reconnaître que M. Waldeck-Rousseau n'a jamais été

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL)

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LA RESISTANCE DES BOERS. — PRETORIA EST LIBRE. — AUTOUR DE JOHANNESBURG LES BOERS RENTRENT EN ORANGE. — LA PRISE D'UN LAAGGER BOER.

Londres, 2 juin. — Il est maintenant certain que les Anglais n'occupent pas Prétoria. Le général French, dont on n'avait plus de nouvelles depuis plusieurs jours n'est pas entré dans la capitale du Transvaal, comme certaines personnes persistaient à le croire ; il se trouve à quelque distance au nord de Johannesburg et a devant lui une force de Boers résolus à arrêter sa marche.

Il devient de plus en plus évident que la lutte est loin d'être terminée. Des commandos se disséminent et commencent la guerre de guérillas. D'après les nouvelles de source officielle, télégraphiées par le correspondant du « Morning Post » à Lourenço-Marques, les communications de l'armée principale ont été coupées près du Vaal. On annonce un combat sérieux à Flands-Fontein, au sud de Johannesburg.

On déclare aussi que les Boers sont rentrés dans les districts du nord de l'Etat libre.

D'autre part, on télégraphie les détails suivants sur la prise d'un lager boer à Kyers.

Pretoria, 31 mai, source anglaise. — Les Anglais, commandés par le colonel Adye, ont complètement surpris les Boers à Kyers mercredi dernier, 30 mai. Les Boers, pris entre deux feux, se défendirent vigoureusement. Leurs pertes, consistant principalement en blessés, sont élevées. 20 hommes non blessés ont été faits prisonniers. Les pertes anglaises ont été de 7 tués et de 20 blessés. Le lager a été pris avec une certaine quantité d'armes et de munitions.

LES BOERS CERNES PAR LES DIVISIONS BRABANT ET RUDLE

Maseru, 31 mai, source anglaise. — Les divisions Brabant et Rudlé ont cerné les Boers à 5 milles de Sicksburg. Les Boers ne pouvaient échapper qu'en traversant la frontière de Basutos où les attendent des milliers de Basutos sous les armes.

L'ADMINISTRATION DES ETATS ANNEXES

Londres, 2 juin. — Il est question de nommer sir Alfred Milner haut commissaire à Prétoria, pour organiser l'administration des deux nouveaux Etats. Cette nomination semble impolitique à une grande partie de la presse.

LA NEUTRALITE PORTUGAISE

Paris, 2 juin. — La « Patrie » publie la dépêche suivante : Londres, 2 juin. — On dit que les autorités portugaises dont la complaisance équivoque justifie tous les soupçons, auraient donné l'assurance à l'Angleterre que si M. Krüger franchit la frontière de Mozambique, il sera appréhendé au corps et remis aux mains du commandant anglais.

CONGRES DES SOCIETES DE GYMNASTIQUE

Paris, 2 juin. — Le 31e congrès des sociétés de gymnastique a eu lieu aujourd'hui samedi au gymnase Japy, sous la présidence de M. Cazalet, de Bordeaux.

Le comité a admis 62 sociétés nouvelles et 216 membres associés. L'effectif, actuellement, comprend 612 sociétés, 992 membres associés et 30.000 gymnastes. Une subvention de 10.000 francs vient d'être offerte au Comité par le Président du conseil. La 27e fête fédérale aura lieu à Nice en 1901.

Paris, 2 juin. — Les membres du Comité d'organisation des fêtes de gymnastique ont reçu ce soir au Gymnase Voltaire les membres des Sociétés invitées par l'Union des Sociétés de gymnastique de France. M. Sansbœuf, président du Comité, a souhaité la bienvenue aux représentants de province et aux délégués étrangers qui sont venus assister au concours national.

LES VOTES DES SENATEURS DU NORD SUR L'AMENDEMENT MILLIARD

Paris, 2 juin. — Voici les votes des sénateurs du Nord dans le scrutin sur l'amendement Milliard, tendant à étendre l'amnistie aux condamnés de la Haute-Cour et qui a été repoussé, toutes rectifications faites, par 161 voix contre 102.

A voté pour : M. Géry, Legrand. S'est abstenu : M. Alfred Girard. Tous les autres ont voté contre.

LA DEPECHE D'EMS

LA LETTRE DE Me JOSEPH REINACH

Paris, 2 juin. — Voici le texte de la lettre de M. Joseph Reinach, lue aujourd'hui au Sénat par le président Fallières :

« Monsieur le Président,

» Le « Gaulois » annonce qu'un sénateur aurait l'intention de lire, aujourd'hui, à la tribune, en me l'attribuant, une dépêche adressée de Rennes à un Allemand en résidence à Ems, et relative aux généraux Mercier et de Boisdeffre.

» Je n'ai pas été à Rennes pendant le procès Dreyfus. Je n'ai jamais adressé, ni de Rennes, ni d'ailleurs, aucune dépêche de ce genre à un Allemand, en résidence à Ems. Dans le cas où ce faux serait porté à la tribune au cours de la séance d'aujourd'hui, je m'adresse à votre loyauté, Monsieur le Président, pour vous prier de saisir le Sénat de ma protestation et de votre démenti. Aucune autre procédure ne m'est ouverte que de m'adresser à vous.

» Je vous prie, etc.

» Joseph REINACH. »

RECEPTION CHEZ M. DESCHANEL

PRESENCE DU COLONEL MARCHAND

Paris, 2 juin. — M. Deschanel, président de la Chambre, a offert ce soir un grand dîner ; à la réception qui a suivi, on a beaucoup remarqué la présence du colonel Marchand et du général Berthier. Le colonel Marchand a été présenté au général André, ministre de la guerre.

LE PREMIER ORDRE DU JOUR DU NOUVEAU MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, 2 juin. — Dans un ordre adressé à l'armée, le général André, ministre de la guerre lève les punitions actuellement en cours d'exécution et excepte de cette mesure les punitions que les chefs de corps jugeront utiles de maintenir dans l'intérêt supérieur de la discipline.

LE PORT D'HABITS BOURGEOIS PAR LES MILITAIRES

Paris, 2 juin. — Le Ministre de la guerre a fait signer un décret abrogeant celui du 2 octobre 1899, pris par le général de Galliffet, et relatif au port d'habits bourgeois par les militaires de tous grades.

M. Gallet, chef d'escadron de cavalerie hors cadre, officier d'ordonnance du ministre de la guerre, est nommé sous-chef du Cabinet militaire du ministre.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS DANS L'ISERE. — UNE « CONDUITE DE GRENOBLE »

Grenoble, 2 juin. — On télégraphie au « Gaulois » : A son arrivée à la gare de Grenoble, M. Baudin, ministre des travaux publics, a été accueilli par le chant de l'« Internationale », par des cris injurieux pour le Maire, pour M. Rivet, député, et par d'autres cris de : Vive Zévaès ! A bas la calotte ! A bas les bourgeois ! Quelques pierres ont été même lancées sur les voitures du cortège officiel.

INCENDIE D'UNE IMPORTANTE USINE DANS L'HERAULT

Cette, 21 juin. — Cette nuit un violent incendie a détruit complètement, y compris toutes les machines, l'usine d'injection à la créosote des traverses de chemins de fer, appartenant à MM. Léglise et Cie, de Bordeaux.

Plus de 1500 fûts de créosote et un nombre considérable de traverses ont été la proie des flammes. Deux cuves ont fait explosion.

L'EXTRADITION DU LIEUTENANT WESSEL

Paris, 2 juin. — On sait que l'Allemagne demandait au Gouvernement français l'extradition du lieutenant Wessel, qui fut mêlé à l'affaire Tomps. L'Allemagne invoquait le délit de droit commun, mais en réalité elle reprochait à Wessel d'avoir soustrait à la France des documents importants.

Dans une lettre adressée à la « Nouvelle Presse libre » de Vienne et que le « Temps » reproduit, le lieutenant Wessel se défend d'avoir commis les actes que le Gouvernement lui reproche.

LA GREVE DE CHALON-SUR-SAONE

Chalon-sur-Saône, 2 juin. — Il y a eu cet après-midi une certaine agitation provoquée par les grévistes de la maison Galland. Des jeunes gens qui parcouraient les rues en criant, ont jeté des pierres aux gendarmes. Plusieurs d'entre eux ont été arrêtés.

UN NAUFRAGE PRES DE LA COTE ANGLAISE PLUSIEURS VICTIMES

Hier matin, près d'Eddystone (Angleterre) le trois-mâts goélette « G. L. Waters » qui avait quitté Dunkerque le 13 mai dernier, a sombré par suite d'abordage, entraînant dans les flots le capitaine du bord, sa femme, son enfant et plusieurs matelots.

LA SITUATION EN CHINE

Paris, 2 juin. — Les nouvelles, reçues ce matin au ministère des affaires étrangères, dit l'« Agence Nationale », permettent d'affirmer que la situation s'améliore en Chine, depuis l'arrivée des détachements français et étrangers à Pékin. On croit donc pouvoir compter sur une prompte pacification.

GRAVE CONFLIT A LA FRONTIERE ESPAGNOLE

Gibraltar, 1er juin. — Des troubles sérieux se sont produits cet après-midi à la frontière espagnole, par suite des obligations imposées par l'octroi à plusieurs milliers d'ouvriers espagnols, venant de Gibraltar et entrant en Espagne. Les douaniers ont tiré sur la foule sans pouvoir l'empêcher de passer. On annonce que plusieurs hommes ont été blessés. Des troupes appelées ultérieurement ont rétabli l'ordre.

Dernières nouvelles régionales

LE DEPART DES CHASSEURS POUR DUNKERQUE. — Le 16e bataillon de chasseurs à pied quittera Lille, dimanche matin, avec un effectif de 1.300 hommes, pour se rendre à Dunkerque, où il doit effectuer ses tirs de guerre.

UNE GRAVE AFFAIRE DE DETOURNEMENTS. — Une plainte vient d'être déposée contre le principal représentant d'une importante maison de Paris, M. X..., qui aurait détourné une somme de 2.000 francs. L'employé infidèle, qui est de nationalité anglaise, a été arrêté.

COTONS AMERICAINS.

New-York, samedi 2 juin.

Cours de clôture

TERME	NEW-YORK ce jour	NEW-YORK précédente	NEW-ORLÉANS ce jour	NEW-ORLÉANS précédente
Mai	8.30	8.29	8.38